

Nous voulons que le public sache ce qui se passe. Non seulement nous voulons que le public soit informé de ce qui se passe, mais qu'il vienne ensuite nous dire qu'il tient aux allocations familiales, qu'il tient à l'universalité des programmes gouvernementaux.

Les Canadiens se sont dotés au cours des années d'un système de protection sociale et je rends hommage aux trois partis politiques qui ont contribué à l'édification de ce système. Nous avons maintenant un gouvernement qui, de façon détournée, en deux temps trois mouvements, voudrait supprimer cette protection.

● (1130)

Je pense qu'il est important que nous ne soyons pas limités, comme c'est le cas aujourd'hui, à un débat de deux heures. Tous les députés devraient prendre la parole pour défendre le droit du public à connaître les objectifs réels du projet de loi. Ils devraient expliquer à la population qu'on ne va pas se contenter de désindexer les allocations familiales et de verser la différence aux plus démunis. Ils devraient lui expliquer que, dans trois ans, on prendra de l'argent non seulement aux riches, aux présidents de banques, comme le premier ministre le rappelle volontiers, mais aussi à ceux qui en auront le plus besoin.

La voix populaire demande au gouvernement de ne pas désindexer les allocations familiales. Parmi les groupes qui appuient l'indexation intégrale, on note l'Organisation nationale anti-pauvreté et le Comité consultatif sur la situation de la femme. Il y a deux semaines, j'ai rencontré une quinzaine de groupes en Nouvelle-Écosse et aucun d'eux ne souhaite que le gouvernement applique sa proposition. Je demande aux ministériels et à tous les députés de permettre au public de participer au débat, non pas dans une salle de comité, mais ici même à la Chambre des communes, afin d'établir si la population appuie le projet gouvernemental, car nous savons que ce n'est pas le cas.

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je suis, moi aussi, fort heureux de participer au débat actuel. Cela fait six ans que je me prépare pour cette intervention. Je ne dis pas que mon discours en sera meilleur pour autant, mais cela fait six ans que j'attends cette occasion.

L'utilisation du temps de la Chambre est un sujet qui me tient fort à cœur, car le Parlement est une tribune qui sert à débattre les questions d'intérêt public et non pas à se dénoncer les uns les autres ou à tergiverser. On nous a confié la mission de débattre les questions de l'heure et de prendre des mesures en conséquence. Le gouvernement doit consulter nos concitoyens, élaborer une politique et des projets de loi et les présenter à la Chambre pour qu'elle puisse les étudier. C'est le rôle de tous les députés et du Président de s'assurer que le Règlement dont nous sommes convenus est dûment respecté. Je sais que l'opposition doit revoir les mesures présentées par le gouvernement, qu'elle doit s'efforcer de les améliorer, qu'elle doit s'y opposer à l'occasion et les débattre. Elle peut aussi faire de l'obstruction. Mais il ne faudrait pas oublier que l'obstruction systématique est une arme à double tranchant.

Mon collègue du parti libéral n'a certes pas oublié que le timbre a résonné pendant 18 jours en 1982 . . .

M. Blaikie: Seize.

Attribution de temps

M. Lewis: . . . à cause du projet de loi omnibus odieux que le gouvernement libéral avait présenté. Nous lui avons demandé de le scinder, et devant son refus, nous avons bloqué les travaux de la Chambre pendant 18 jours.

M. Blaikie: Seize.

M. Lewis: Le public s'est rallié à nous et le projet de loi a finalement été scindé à peu près comme nous l'avions demandé au début. Nous savions qu'il fallait faire obstruction aux travaux de la Chambre, car cette mesure était une ignominie et la population l'avait bien compris. A l'époque, le NPD, qui a soutenu le parti libéral pendant tout le débat sur le PEN, s'est également rangé du côté du gouvernement en s'opposant à nous qui cherchions à aider la population.

Voyons maintenant en quoi consiste le projet de loi C-70. Cette mesure découle du budget du 23 mai dernier.

M. Blaikie: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je n'aime guère interrompre quelqu'un qui a pris six ans à rédiger un discours, mais il semble que tout ce temps n'a pas suffi au député pour comprendre ce qui s'est effectivement passé. S'il se donne la peine de vérifier, il verra que nous n'avons jamais donné notre appui au gouvernement pendant tout le débat sur sa politique énergétique nationale.

M. le vice-président: Je regrette, mais il n'y a pas là matière à invoquer le Règlement.

M. Lewis: Si le député avait pris six secondes pour réfléchir, il n'aurait pas pensé . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Blaikie: Essayez-vous encore une fois.

M. Lewis: S'il avait pris six secondes pour réfléchir, il ne serait pas intervenu. J'ai bien employé les mots qu'il fallait, mais pas dans l'ordre.

Je disais donc que nous avons présenté un budget le 23 mai et que l'opinion publique était contre la désindexation des prestations de la sécurité de la vieillesse sur la tranche d'inflation inférieure à 3 p. 100. A juste titre, c'est pourquoi nous sommes revenus sur notre décision. Tout le monde reconnaît que le débat sur le budget ne portait que sur une seule question. Mon collègue, le député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) prétend que nous aurions dû prendre une minute pour permettre au public de se faire une opinion sur cette mesure. Et les néo-démocrates qui demandent maintenant pourquoi on se presse tant quatre mois plus tard! Où est passé ce fameux raz-de-marée? Je vois que mon collègue de Sudbury est parmi nous. Il vient toujours entendre mes discours et je lui en sais particulièrement gré aujourd'hui. Il est de ceux qui ont prétendu que nous assisterions à un raz-de-marée de protestations de la part des personnes âgées. Le pouvoir gris. Où est-il passé ce pouvoir depuis que nous étudions ce projet de loi? Où sont les pétitions? Il n'y a pas de raz-de-marée au sein de l'opinion publique.

M. Lapierre: Cela viendra, ne vous en faites pas.

M. Frith: Vous allez le constater, Doug. Cela s'en vient.

M. Lewis: Le député de Montréal-Sainte-Marie a déclaré qu'il fallait un peu de temps pour mobiliser l'opinion publique. Il devrait s'en occuper un peu, il me semble. J'espère qu'ensuite il portera le flambeau.